



Examen Professionnel de **CSP Hors Classe 2022**

Par arrêté du 14 décembre 2022, l'examen professionnel de Chef des Services Pénitentiaires (CSP) Hors Classe est ouvert aux CSP Classe Normale.

Ouverture des inscriptions sur APNET : 4 janvier 2023

Date limite des inscriptions et de l'envoi du dossier RAEP : 10 février 2023

Epreuve Orale : à partir du 6 mars 2023

Résultats d'admission : 24 mars 2023

L'arrêté du 29 novembre 2022 publié au Journal officiel prévoit les modalités suivantes :

- Détenir 10 ans de services effectifs dont 2 ans dans le corps des CSP (voie dérogatoire)**
- Un entretien unique de 30 minutes, dont 10 minutes de présentation.**

Cet entretien pourra se poursuivre par des échanges sur des questions relatives au service public pénitentiaire, sur l'environnement professionnel du candidat ainsi que sur une mise en situation professionnelle permettant d'apprécier ses aptitudes au management.

L'arrêté du 1er août 2022, prévoit un taux de promus /promouvables de 16%.

**Eléonore SCHREINER
secrétaire nationale**

**Examen
Pro
CSP HC**

**L'UFAP UNSA JUSTICE, 35 ANS
D'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU
SERVICE DU TERRAIN !**

Plus d'infos sur ufap.fr